

**CATHOLIQUES UNIS AU SAINT-PÈRE/
CATHOLICS UNITED TO PETER**

Conseil de Moncton Chapter

Le 13 septembre 2007

Mgr. André Gaumont,
Président, Conférence des évêques catholiques du Canada
2500, promenade Don Reid
Ottawa, ON K1H 2J2

Monseigneur,

Objet : Éditoriaux de M. Jacques Lison dans le Prions en Église et autres

Nous désirons vous faire part de nos vives préoccupations au sujet des éditoriaux de M. Lison, parus dans les éditions du 5 août et 2 septembre dernier du Prions en Église.


La première porte le titre tendancieux: « La foi, plutôt que l'obéissance », comme si foi et obéissance étaient mutuellement exclusives, alors qu'en réalité, elles sont complémentaires. Il qualifie plus loin l'obéissance, en se servant d'un propos du Père Chenu, de la plus médiocre des vertus, quand elle constitue une vertu essentielle pour atteindre la sainteté. Elle est aussi une vertu essentielle à notre époque, marquée par la désobéissance, et parfois, la rébellion ouverte envers le Magistère de l'Église. Son commentaire selon lequel « l'Église a besoin de la foi beaucoup plus que du réflexe identitaire et désespéré de l'obéissance aveugle » ressemble étrangement au langage des dissidents qui cherchent à miner les fondements de la foi authentique (réf : « La désobéissance, cause sacrée », sur le site Web du Réseau Culture et Foi). M. Lison tente de justifier, par ses arguments, la décision de Novalis de faire la promotion d'ouvrages de dissidents, dont le dernier ouvrage d'Hans Küng, promu dans une récente édition du Prions en Église.

L'autre éditorial porte sur la liturgie. Il y propose « d'innover beaucoup en matière de liturgie » pour que la messe cesse d'être « ennuyeuse, incompréhensible et inaccessible à nos contemporains ». Ce texte est en contradiction flagrante avec Redemptionis Sacramentum qui explique que la liturgie ne doit « jamais apparaître comme la propriété privée de quelqu'un, ni du célébrant, ni de la communauté dans laquelle les Mystères sont célébrés. » (N°. 18). Cette manière créative de célébrer, dont fait allusion M. Lison, nous la retrouvons dans la nouvelle prière eucharistique, introduite en 2006, qui fait intervenir les fidèles, immédiatement avant la consécration, avec le répons: « **Envoie ton Esprit sur la coupe, envoie ton Esprit sur le pain** ». Redemptionis Sacramentum spécifie clairement que la prière eucharistique est réservée au prêtre (no 52). Nous soupçonnons que ce répons est une manière créative des fidèles d'affirmer leur « sacerdoce baptismal », revendiqué haut et fort par les dissidents. Les membres d'une communauté religieuse dans notre diocèse vont jusqu'à tendre la main en direction de l'autel en prononçant ces paroles, geste qui coïncide avec celui du prêtre au moment de la consécration du pain et du vin.

Nous trouvons également déplacé son propos dans l'édition du 1^{er} octobre 2006 au sujet d'un « lointain » monseigneur « romain » et celui de Mad. Sophie Tremblay, membre du réseau Culture et Foi, la section québécoise du mouvement international de dissidence, Nous sommes l'Église, qui, s'exprimant dans l'édition du 19 février 2006 au sujet du Décret sur l'apostolat des laïcs, affirmait : « ce texte écrit exclusivement par des clercs conserve une touche paternaliste. Quarante ans plus tard, il s'agit toujours d'un point sensible dans la vie de l'Église. »

Pour terminer, nous déplorons les paroles pernicieuses de Lise Hudon-Bonin, sous forme de prière, dans l'édition du 15 janvier 2006: « Seigneur Jésus, tu n'as pas de doctrine à enseigner, ni de morale à promouvoir, tu n'as qu'une façon unique d'être humain, faite de liberté, ... », ainsi que l'article de Lise Lachance, édition du 29 juillet 2007, sur la prière du chaman. Que vient faire dans une revue catholique cet article qui fait référence aux contacts avec le monde des esprits et des puissances supérieures? Dieu sait que les « puissances supérieures » ne sont pas toutes bénéfiques.

Nous vous saurions gré, Monseigneur, d'apporter à l'attention de vos collègues évêques ces graves écarts de la part de la direction de Novalis afin d'empêcher que le Prions en Église devienne le véhicule d'un parti pris dissident.



James Ouellet, président
Catholiques unis au Saint-Père/Catholics United to Peter Society
Conseil de Moncton
54, Ch. Martin, Grande-Digue NB E4R 4V5

c.c. Mgr. André Richard, Archevêque de Moncton
Cardinal Ouellet, Primat du Canada et Archevêque de Québec
Cardinal Arinze, Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements
Le Nouvel Informateur Catholique